

Itinéraire futur =
chemin bord Lot
après le camping
à aménager
(0,8 km)




D653 =
3700 véh/j

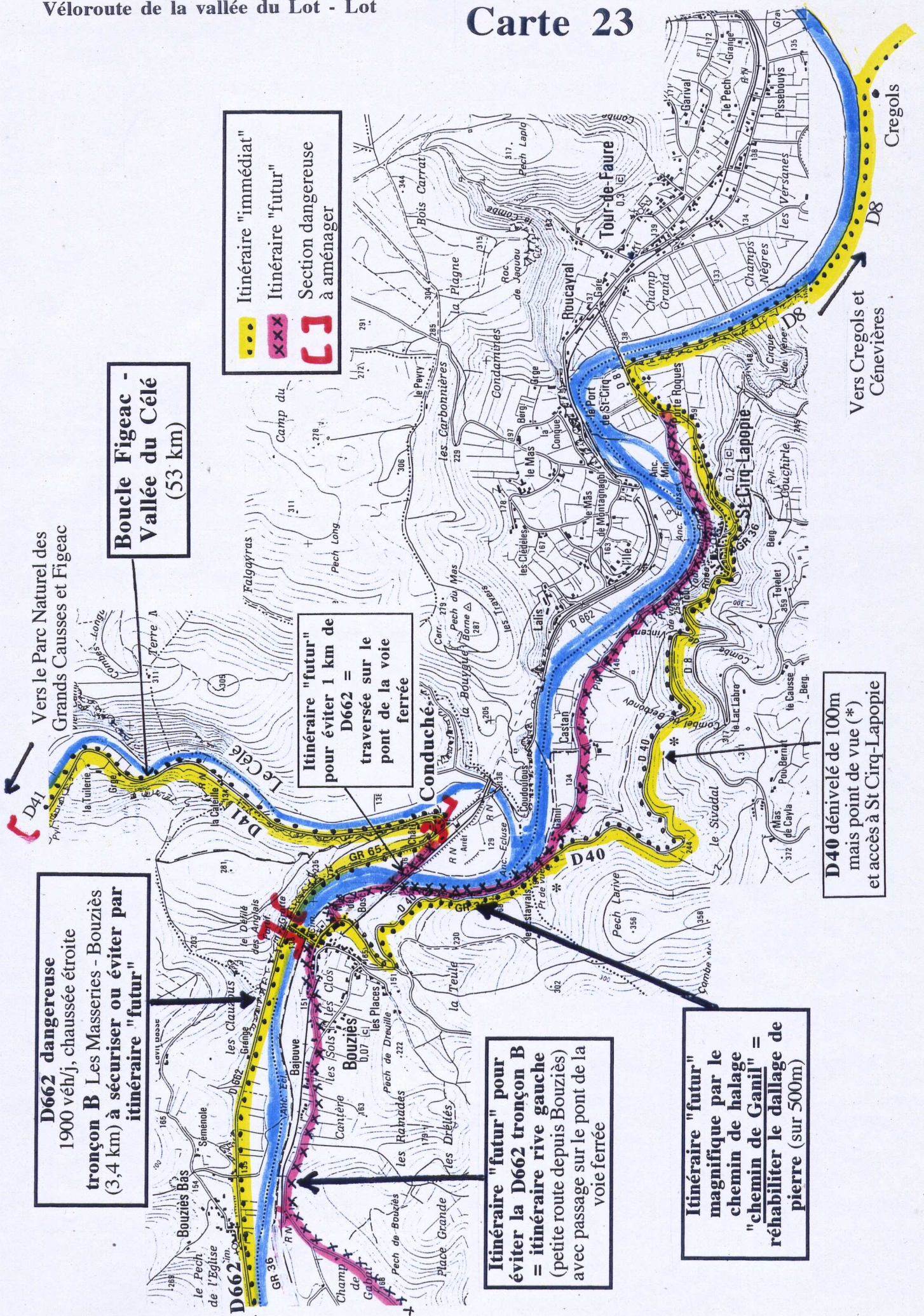
Itinéraire "futur" =
chemin de halage existant
déjà en continu (GR 65)
revêtement à améliorer
(1,9 km)

Autoroute A20
(en 2003)
viaduc du Lot

D911 dangereuse
5330 véh/j
à sécuriser ou éviter
(1,3 km)
(du carrefour Cavaniès au passage
sous voie ferrée vers l'écluse)

A20: tranchée
couverte de la
Garenne

-  Itinéraire "immédiat"
-  Itinéraire "futur"
-  Section dangereuse à aménager



Itinéraire "immédial"
 Itinéraire "futur"
 Section dangereuse à aménager

Boucle Figeac - Vallée du Célé (53 km)

Itinéraire "futur" pour éviter 1 km de D662 = traversée sur le pont de la voie ferrée

D662 dangereuse
 1900 véh/j, chaussée étroite
tronçon B Les Masseries - Bouziès (3,4 km) à sécuriser ou éviter par itinéraire "futur"

Itinéraire "futur" pour éviter la D662 tronçon B = itinéraire rive gauche (petite route depuis Bouziès) avec passage sur le pont de la voie ferrée

Itinéraire "futur" magnifique par le chemin de halage "chemin de Ganil" = réhabiliter le dallage de pierre (sur 500m)

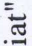

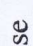
D40 dénivelé de 100m mais point de vue (*) et accès à St Cirq-Lapopie

Vers Cregols et Cénevières

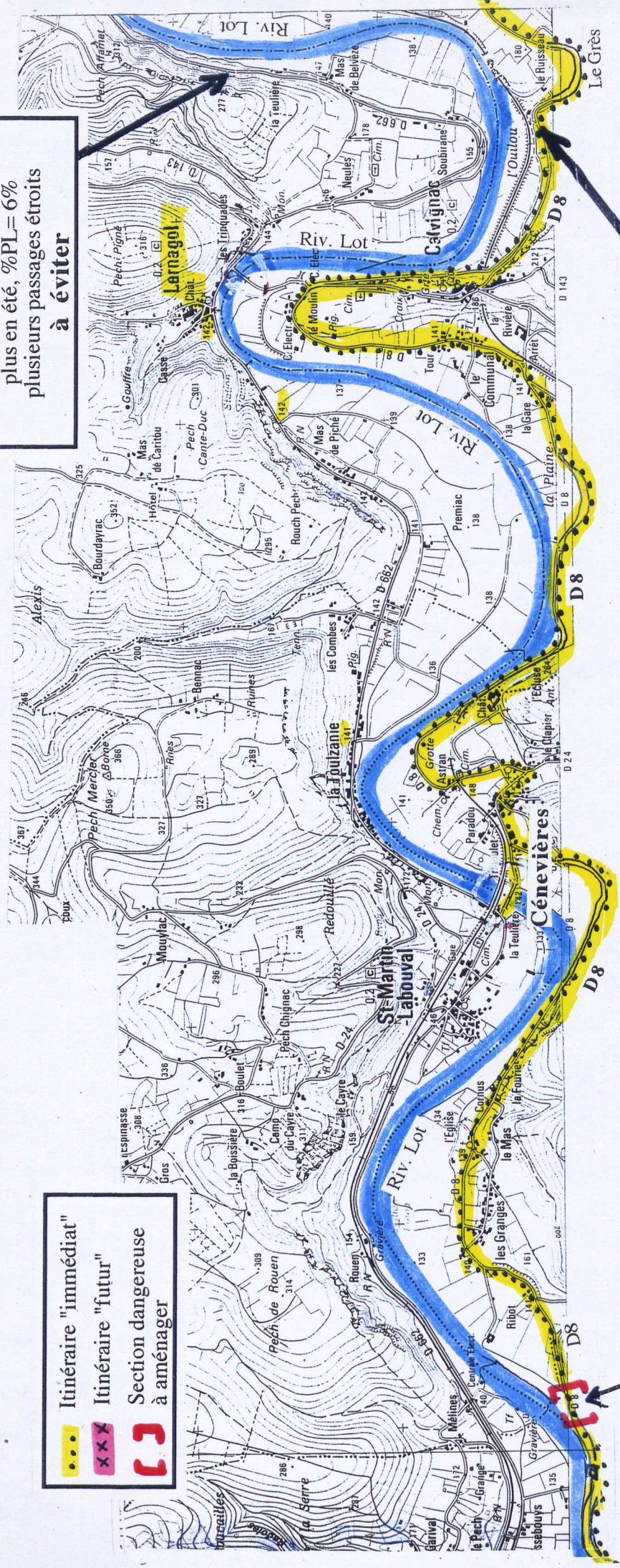
Vers le Parc Naturel des Grands Causses et Figeac

Carte 25

Itinéraire principal (suite)

-  Itinéraire "immédiat"
-  Itinéraire "futur"
-  Section dangereuse à aménager

D662 entre Larnagol et Cajarc
750 véh/j en moyenne annuelle,
plus en été, %PL= 6%
plusieurs passages étroits
à éviter



Après Larnagol
itinéraire rive gauche
pour éviter la D662:
petite route très tranquille
avec beaux points de vue
(dénivelé de 60m)

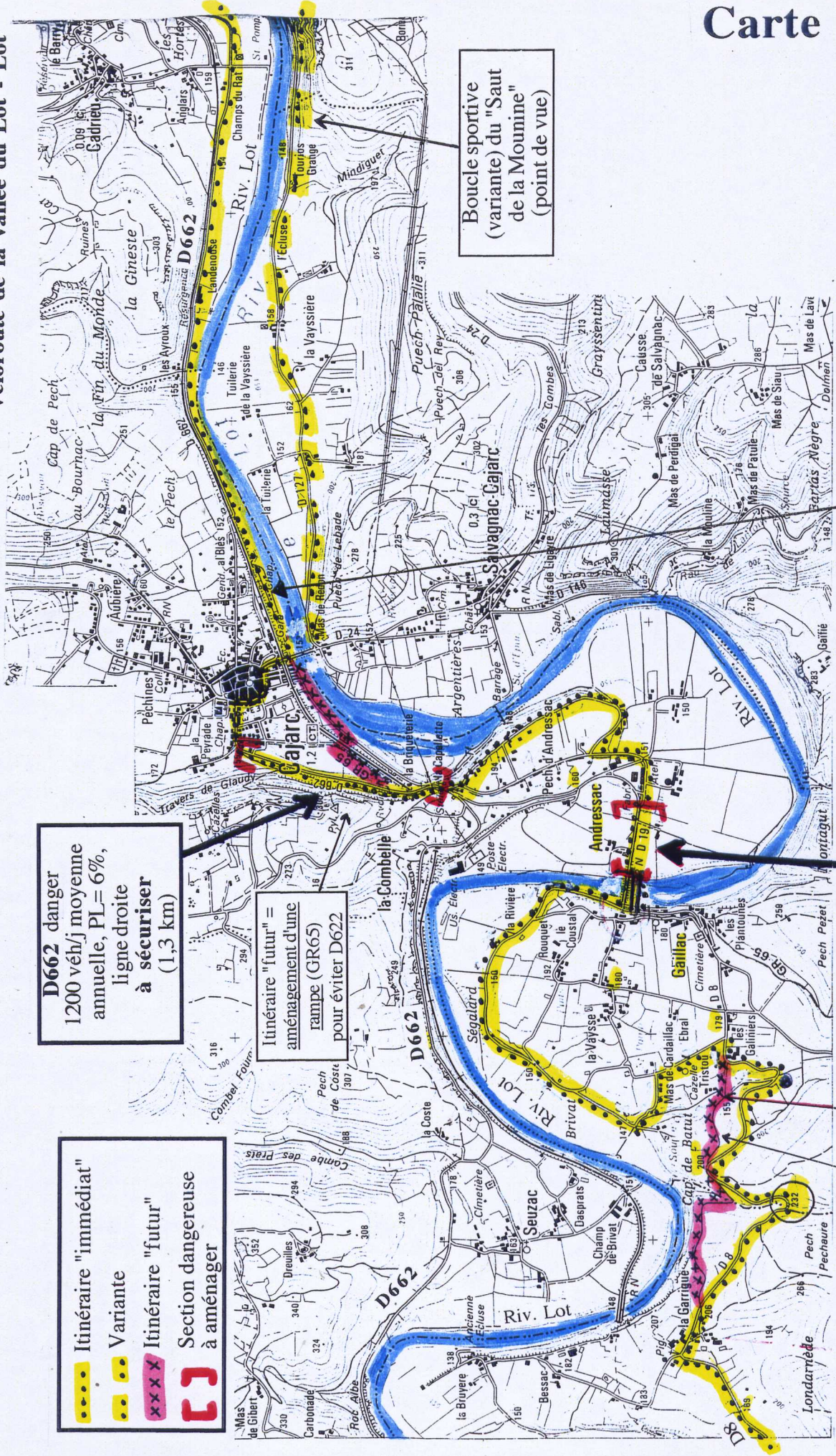
Anc écluse de Cregols
Route coupée car risque
d'éboulement de la falaise
Autoriser le passage
des cyclistes

Carte 25

Itinéraire principal (suite)

← Voir
carte 23

Véloroute de la vallée du Lot - Lot



D662 danger
1200 véh/j moyenne
annuelle, PL= 6%,
ligne droite
à sécuriser
(1,3 km)

Itinéraire "futur" =
aménagement d'une
rampe (GR65)
pour éviter D622

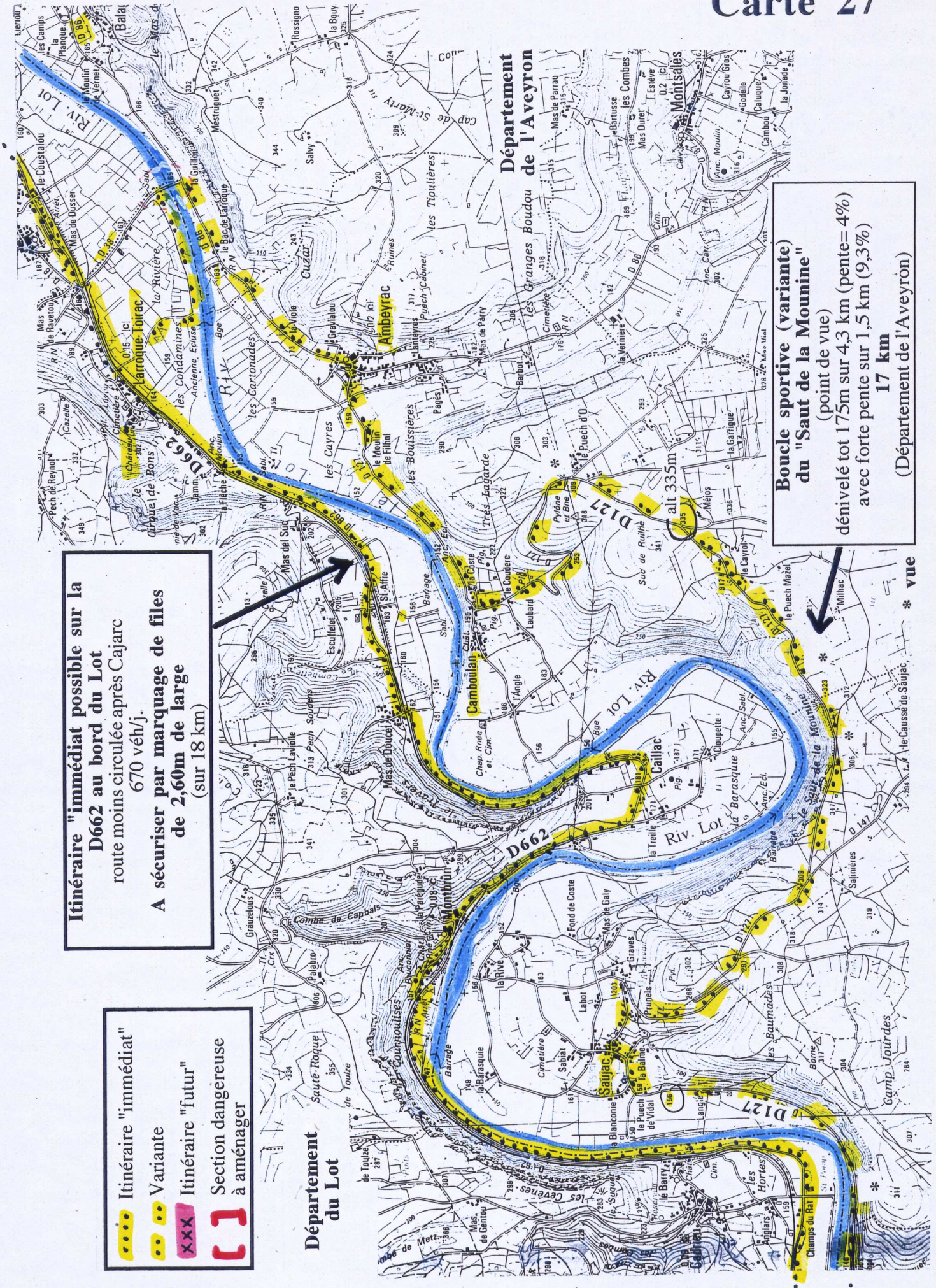
Itinéraire "immédiat"
Variante
Itinéraire "futur"
Section dangereuse
à aménager

Boucle sportive
(variante) du "Saut
de la Mouline"
(point de vue)

Cajarc
Chemin bord
Lot existant
(0,9 km)

D19 à Andressac
1200 véh/j
à sécuriser
(0,3 km)

Itinéraire "futur" =
ré-ouverture d'un sentier
Cap de Batut
pour diminuer le
dénivelé



Itinéraire "immédiat possible sur la D662 au bord du Lot route moins circulée après Cajarc 670 véh/j. A sécuriser par marquage de files de 2,60m de large (sur 18 km)

- - - Itinéraire "immédiat"
- - - Variante
- xxx Itinéraire "futur"
- Section dangereuse à aménager

Boucle sportive (variante) du "Saut de la Mounine" (point de vue) dénivelé tot 175m sur 4,3 km (pente= 4%) avec forte pente sur 1,5 km (9,3%) 17 km (Département de l'Aveyron)

Département du Lot

Département de l'Aveyron

* vue

Itinéraire "immédiat possible sur la D662 au bord du Lot
 route moins circulée après Cajarc
 670 véh/j.
A sécuriser par marquage de files
de 2,60m de large
 (sur 18 km)

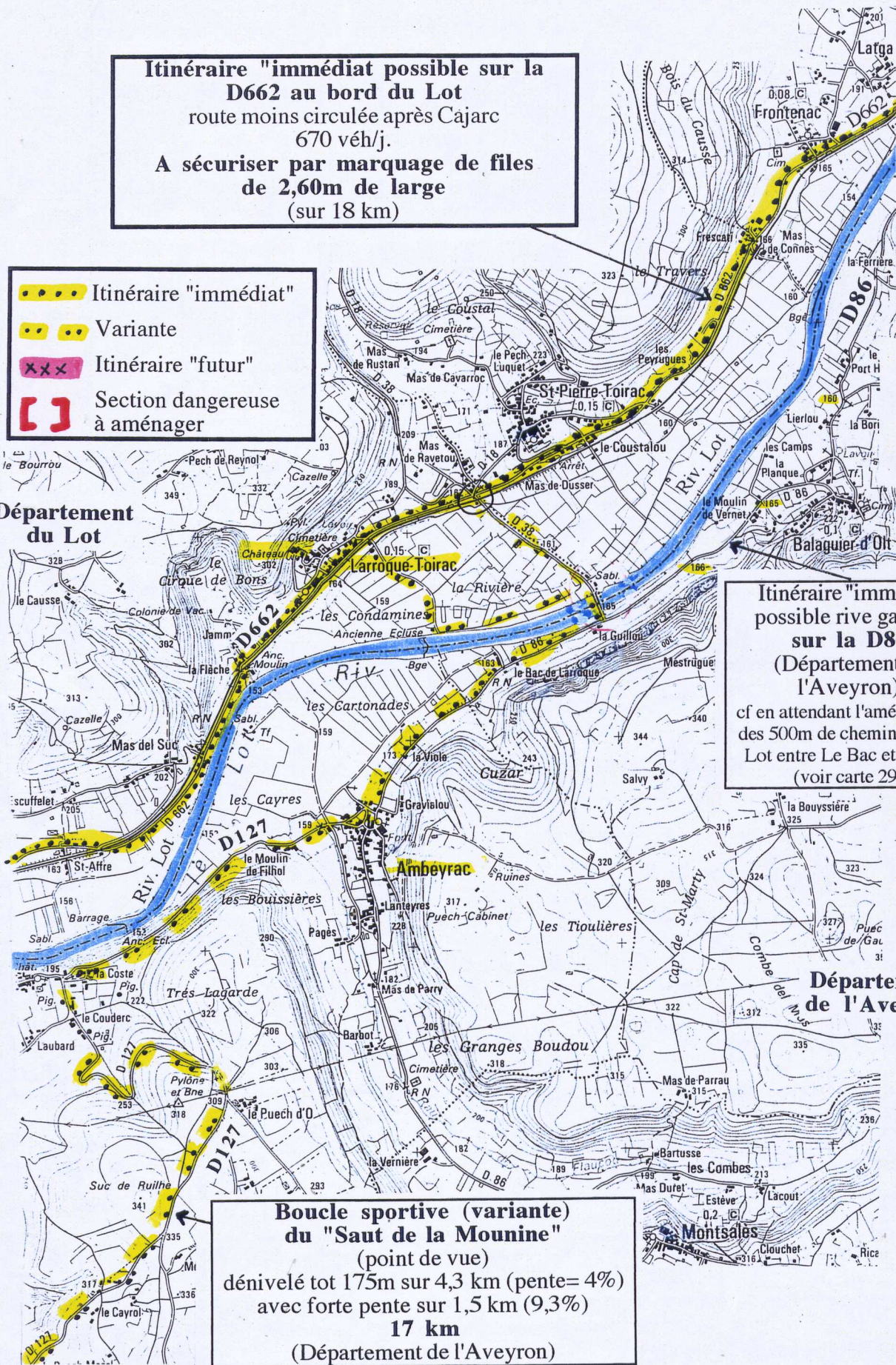
- Itinéraire "immédiat"
- Variante
- Itinéraire "futur"
- Section dangereuse à aménager

Département du Lot

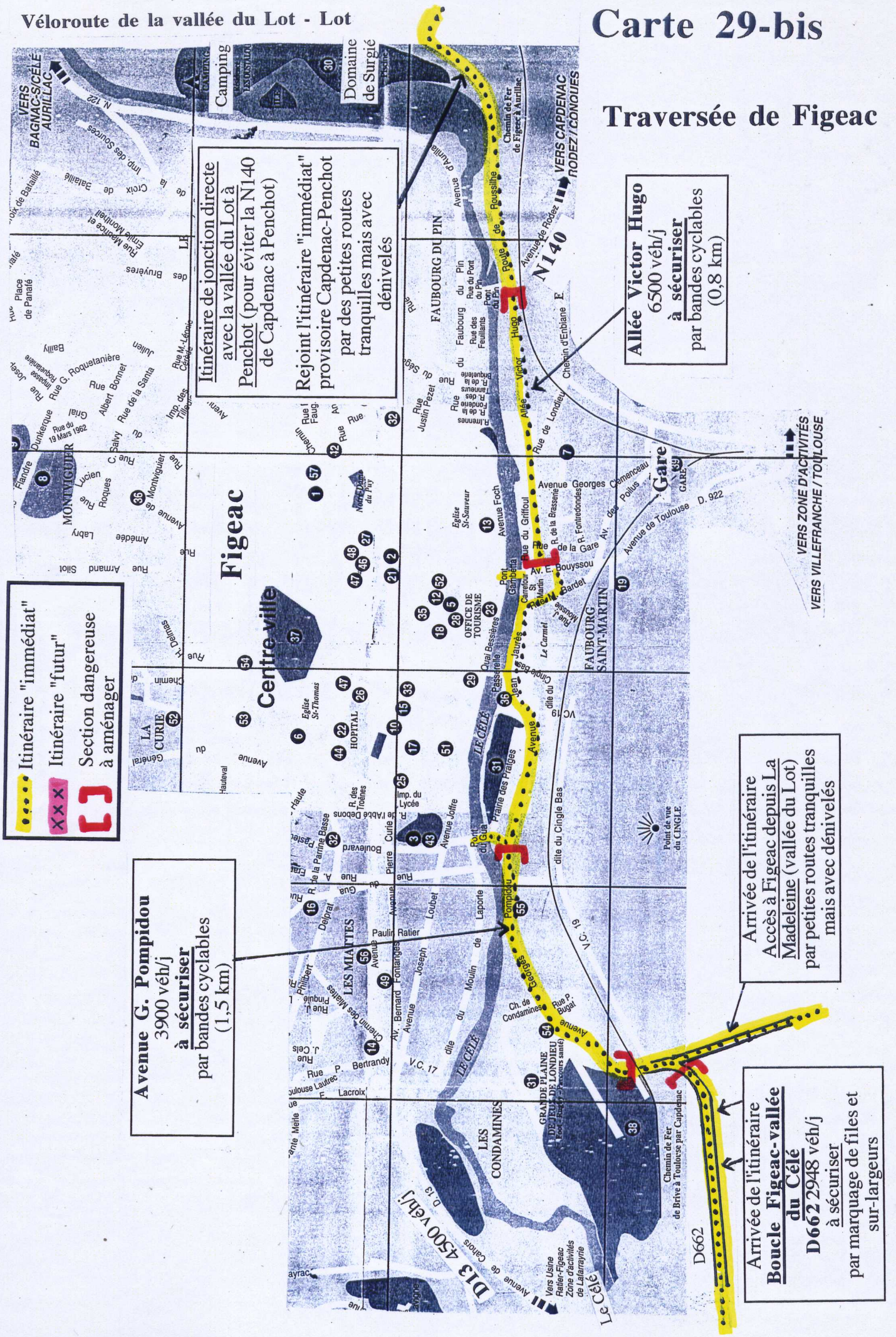
Itinéraire "immédiat possible rive gauche sur la D86
 (Département de l'Aveyron)
 cf en attendant l'amélioration des 500m de chemin bord du Lot entre Le Bac et Gaillot (voir carte 29)

Département de l'Aveyron

Boucle sportive (variante) du "Saut de la Mounine"
 (point de vue)
 dénivelé tot 175m sur 4,3 km (pente= 4%)
 avec forte pente sur 1,5 km (9,3%)
17 km
 (Département de l'Aveyron)



Traversée de Figeac



Itinéraire "immédiat"
 Itinéraire "futur"
 Section dangereuse à aménager

Itinéraire de jonction directe avec la vallée du Lot à Penchot (pour éviter la N140 de Capdenac à Penchot)
 Rejoint l'itinéraire "immédiat" provisoire Capdenac-Penchot par des petites routes tranquilles mais avec dénivelés

Avenue G. Pompidou
 3900 véh/j
 à sécuriser par bandes cyclables (1,5 km)

Allée Victor Hugo
 6500 véh/j
 à sécuriser par bandes cyclables (0,8 km)

Arrivée de l'itinéraire
 Accès à Figeac depuis La Madeleine (vallée du Lot)
 par petites routes tranquilles mais avec dénivelés

Arrivée de l'itinéraire
 Boucle Figeac-vallée du Célé
 D662 2948 véh/j
 à sécuriser par marquage de files et sur-largeurs

VERS ZONE D'ACTIVITÉS
 VERS VILLEFRANCHE / TOULOUSE

D662

D13 4500 véh/j

FAUBOURG SAINT-MARTIN

FAUBOURG DU PIN

Figeac

Centre-ville

VERS BAGMACS/CÉLE AURILLAC

VERS CAPDENAC NODEZ/CONQUIES

Arrivée de l'itinéraire
 Accès à Figeac depuis La Madeleine (vallée du Lot)
 par petites routes tranquilles mais avec dénivelés

Arrivée de l'itinéraire
 Boucle Figeac-vallée du Célé
 D662 2948 véh/j
 à sécuriser par marquage de files et sur-largeurs

Avenue G. Pompidou
 3900 véh/j
 à sécuriser par bandes cyclables (1,5 km)

Allée Victor Hugo
 6500 véh/j
 à sécuriser par bandes cyclables (0,8 km)

VERS ZONE D'ACTIVITÉS
 VERS VILLEFRANCHE / TOULOUSE

D662

D13 4500 véh/j

FAUBOURG SAINT-MARTIN

FAUBOURG DU PIN

Figeac

Centre-ville

VERS BAGMACS/CÉLE AURILLAC

VERS CAPDENAC NODEZ/CONQUIES